

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 5 (1902)

Heft: 221

Artikel: L' œuf de Pâques de deux dauphins

Autor: Dourliac, Arthur

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'Ostein, nouvellement élu prononça la séparation et érigea la nouvelle paroisse de Saignelégier en 1629¹⁾.

La paroisse de Montfaucon ne comprenait plus que Montfaucon. Les Enfers, Cernievillers, Moncené, Montboan, Froideveaux, Les-Jeannotat, Dessous-la Roche et Patte-Loup, qui formaient trois communes.

A Saignelégier les bourgeois, fiers de l'importance de cette localité, auraient pris des habitudes de luxe et de confortable qui les ruinaient. Le maître-bourgeois Pierre Simon dénonça cette pernicieuse coutume au vicaire général du prince. « On a vu, dit-il, des personnes superbement habillées et qui mendaient sur la route ». Le châtelain de Saignelégier remarqua un jour un homme vêtu avec trop de luxe. Il le fit conduire en prison. Le vicaire général, l'évêque Thomas Henrici, qui se trouvait alors à Saignelégier obtint la grâce du prisonnier mais il lui fit une sévère admonestation.

Les hommes avaient pris l'habitude de jurer, ils croyaient par là se rendre plus importants. C'était, paraît-il, un honneur de savoir sacrer dans la conversation. Le gouvernement, par trop débonnaire de nos princes-évêques, fut la cause de bien des déordres dans toute la Principauté et prépara la terrible révolte des Petignats de 1730 à 1740. Ainsi à Saignelégier, malgré les règlements, chacun vendait du vin et autres denrées payant taxe, comme on le voulait, sans aucune autorisation. Ces coutumes ou plutôt ces abus s'enracinèrent bien vite et quand le prince voulut rétablir un peu plus d'ordre et exiger la soumission aux lois, du reste très bénignes, on cria à la tyrannie, tant il est vrai que les gouvernements débonnaires n'ont pas été toujours à l'avantage des peuples.

Un autre trait nous donne une idée de l'état des esprits à cette époque. Lors de la création de la paroisse de Saignelégier, on avait dressé un rôle paroissial comme cela s'était fait dans toutes les paroisses. Après le décès d'une personne, les parents allaient à l'offrande trois dimanches de suite en fa-

1) Les revenus de la cure de Saignelégier se montaient à 48 livres, 6 sols, 8 deniers de cens. La dîme rapportait 47 bichots, 18 penaux de graine. Les terres de la dot se composaient de 86 journaux. En 1632, la fabrique et la cure de Saignelégier retiraient 1909 livres, 2 sols, 12 deniers des terres qui leur appartenaient, somme considérable pour l'époque.

souffrance, ses jambes ne la peuvent plus porter.

La musulmane, vraie bête de somme, est dure au mal, faite à toutes les intempéries et à des fatigues excessives.

Les plus proches voisines s'enhardirent, et deux d'entre elles entrèrent chez Melkir : elle la trouvèrent presque inanimée.

— Tu es malade, Melkir, qu'as-tu ?...

— Je vais à Allah ! répondit-elle. La puissance m'abandonne...

La moribonde se retourna en se pelotonnant comme un animal, et refusa obstinément de causer.

Lorsqu'elle ouvrit la bouche, ce fut pour dire :

— Laissez mourir Melkir seule, ne troublez pas sa fin !...

Devant la mort qui arrivait à grands pas, les voisines de la sorcière firent faire leurs ressentiments et proposèrent à la malade d'aller chercher un *taleb* (médecin).

— Il ne pourra ce que n'a pu Melkir, répondit-elle ; mais allez... allez... je souffre trop !...

sant le tour de l'autel. Bientôt cette offrande dégénéra en abus. Au lieu de l'offrande ordinaire, le monde prit l'habitude de déposer sur l'autel quelques grains de blé. Comme cette offrande était bien peu conséquente pour la bourse, il arriva que tout le peuple y prit part, ce qui occasionnait beaucoup de distractions et d'irréverences à l'église ou souvent plus de 200 personnes allaient offrir ces grains de blé. Cet usage s'étendit dans les autres paroisses de la Montagne et devint tellement abusif, que sur les réclamations des curés, le prince le fit supprimer.

Les populations savaient au besoin soutenir les droits de l'Eglise. C'est ainsi, qu'en 1714, les autorités du bailliage se crurent en droit d'employer la grande cloche des églises pour les assemblées populaires ou les audiences de la Seigneurie. L'assemblée des citoyens refusa net l'emploi de ces cloches à tout usage profane, disant qu'elles avaient reçu la bénédiction de l'église, qu'elles n'étaient destinées que pour le service exclusif de la paroisse et du culte catholique, qu'elles étaient la propriété absolue de la paroisse et que ce serait une nouveauté de les employer à toute autre chose que pour le culte catholique. Devant cette unanime résolution, les autorités durent renoncer à l'usage de ces cloches. On comprenait à cette époque, bien autrement que de nos jours, le droit de propriété. Ce n'est certes pas en ces temps là que les cloches paroissiales des églises catholiques auraient été livrées pour un culte étranger, comme le pouvoir force aujourd'hui nos populations à le faire.

(A suivre.)

L'oeuf de Pâques

DES DEUX DAUPHINS

... Je pris le livre et l'examinai curieusement.

C'était un *Télémaque* un peu fatigué, mais en bon état cependant ; il était orné de nombreuses gravures et portait les armes royales.

Comment ce volume rare et curieux entre tous, qui eût fait la joie d'un bibliophile, se trouvait-il entre les mains d'un obscur paysan, certainement incapable d'en apprécier la valeur ?

Sur le premier feuillet, je lus, non sans émotion, cette réponse à ma question :

— Nous te soulagerons.

— Laissez-moi ! Laissez-moi !...

Une des femmes avait disparu.

Quelques minutes plus tard, entra Messaoud, dont la science thérapeutique consistait en quelques conseils transmis de génération en génération, et des avis que l'expérience lui dictait.

Il déclara la sorcière très malade, et aussitôt de donner un libre cours à des pratiques superstitionnelles qui relevèrent son prestige dans le groupe féminin.

S'étant fait apporter du papier, il écrivit d'un air lugubre et imposant :

« La vie de tous les hommes est dans la main de Dieu : lorsque le moment est venu, il faut qu'ils meurent. »

Cette amulette mystérieuse, suspendue en guise de scapulaire au cou de la mourante, devait produire un effet spontané !

Hélas ! Melkir souffrait toujours horriblement, Allah semblait l'avoir abandonnée...

(La suite prochainement.)

A Louis Simon, en remerciement de son œuf de Pâques.

« LOUIS DAUPHIN. »

« Mai 1789. »

Et au-dessus, tracé au crayon, d'une écriture à peine lisible, la même phrase :

« A Louis Simon, en remerciement de son œuf de Pâques.

« LOUIS DAUPHIN. »

« Mai 1794. »

Les noms des deux fils de Louis XVI, accolés ainsi à ce nom de Simon, l'éclairaient d'un éclat sinistre. Le vieux fermier était-il donc parent de l'infortuné Louis XVII ?

— C'est une histoire du temps où j'étais petit garçon, Monsieur, me dit simplement le brave homme. Tel que vous me voyez, j'ai, bien certainement eu les derniers sourires des deux Dauphins.

I

Voici comment :

Pour lors, c'était un peu avant l'ouverture des Etats généraux, un dimanche de Pâques. Je jouais devant la porte de la ferme, où ma bonne femme de mère venait d'apporter une corbeille de beaux œufs rouges, jaunes et bleus qui faisaient l'admiration des gamins, lorsqu'en levant la tête, je vis devant moi une belle dame, à l'air imposant, accompagnant une petite voiture, poussée par un grand laquais galonné, dans laquelle reposait un enfant de mon âge, mais si faible, si chétif, avec son visage pâle et son dos voûté, que des larmes en venaient aux yeux.

— Pourriez-vous me donner une tasse de lait ? demanda la belle dame à ma mère qui se confondait en réverences.

— Sans doute, madame la Reine. Vive Louis, des chaises, des bois.

Et maman courut tout affaîré.

Moi, je restai là, bouche bée, regardant saisi, la reine de France et de Navarre en simple robe de linon et en fichu croisé, appuyant son beau regard triste sur ce pauvre enfant royal, condamné, hélas ! comme la monarchie.

Elle était venue, sans suite, sans escorte, s'échappant de ce grand Versailles, dont l'étiquette lui pesait si lourdement, pour embrasser librement son fils installé à Meudon, dans l'espoir que l'air salubre rétablirait sa santé débile.

Elle était ranimée par cette chère présence et aussi par le soleil printanier qui mettait une poudre d'or aux beaux cheveux de Marie-Antoinette, il souriait à sa mère, qu'il allait quitter, au ciel bleu, qu'il allait bientôt habiter, et même à moi, gamin insouciant, dont il envoyait peut-être, tout bas, les joues roses et les membres robustes.

— Comment t'appelles-tu ? me demanda-t-il.

— Louis.

— Comment moi et mon petit frère le Dauphin... non, le duc de Normandie, reprit-il vivement en voyant la reine porter son mouchoir à ses yeux.

Il feuilletait machinalement un volume.

— Sais-tu lire ?

— Un peu.

— Voyons ?

— J'épelais laborieusement : *Té-lé-ma-que*.

— Bon, dit-il en riant, maman il faudra l'envoyer à l'école chez mon oncle de Provence.

Parce que, vous savez, il y avait, comme ça, à Trianon, une école pour rire, et c'était le comte de Provence, frère du roi, qui était le maître.

Puis, voyant que j'admirais les images, il se mit à me les expliquer, me parlant des Grecs, de la guerre de Troie, comme un vrai savant !

Maman apportait la collation, elle lui présentait un bol de lait bien crémeux avec une belle révérence.

— Je ne voudrais pas vous refuser, dit-il gentiment en y trempant ses lèvres, il est très bon, mais il faut m'excuser : je suis malade, ça ne passerait pas.

La chère femme était désolée et cherchait quoi offrir à ce pauvre petit prince, qui lui faisait si grand' pitié.

— Tenez, lui dit-il tout à coup, en désignant la corbeille d'œufs de Pâques, donnez-m'en un, cela me fera bien plaisir.

Maman se mit aussitôt à tout bouleverser pour trouver le plus beau...

— Non, je vais lui donner le mien, puisqu'il s'appelle aussi Louis, dis-je.

Faut savoir que sur mon œuf, d'un rouge éclatant, il y avait un grand *L* majuscule du plus bel effet, à mon avis.

Ce fut aussi celui du Dauphin ; il battit des mains et me tendait ses doigts amaigris :

— Tu es bien gentil de t'en priver pour moi, je ne t'oublierai pas.

Et il ne l'oublia pas, en effet, le cher petit : un mois après, le même grand laquais qui roulaît sa voiture, mais cette fois en livrée de deuil, vint m'apporter ce livre de la part de son jeune maître... qui, lui, était parti pour Saint-Denis où il ne devait même pas reposer tranquille, car, trois ans après, le jour de l'exécution de sa mère, on arrachait le cercueil du pauvre enfant royal de la vieille basilique et l'on jetait ses restes au vent avec ceux de ses ancêtres.

— Bon, voilà l'explication de ces lignes, père Simon, mais celles-là ?

Et je lui montrais celles signées du second Dauphin.

II

— Pour celles-là, c'est un souvenir encore plus triste, Monsieur, car enfin le petit malade qui s'était arrêté à notre porte, était entouré de soins, de serviteurs empressés ; rien n'avait manqué à ses derniers moments et il avait pu dire avec vérité, à sa mère, qu' « il n'avait pas d'autre chagrin que de la voir pleurer. »

Mais l'autre, pauvre martyr, jeté dans une prison infecte, privé d'air, de nourriture, séparé de sa mère, de sa sœur, livré à cet affreux Simon dont j'ai la honte de porter le nom, celui-là avait raison de répondre à ceux qui, trop tard, hélas ! essayaient de le rappeler à la vie : « Non, je veux mourir ! »

Faut vous dire que ma mère était servante royaliste ; aussi, malgré le danger des dénonciations, avait-elle conservé pieusement dans l'armoire au linge ce volume du premier Dauphin ; et, souvent, le soir, quand nos gens étaient couchés, assis tous deux dans la grande cheminée, elle me faisait lire les gazettes, car elle n'était pas habile à déchiffrer l'imprimé, la chère femme !

Et au récit des massacres, des atrocités, elle se signait d'une main tremblante et disait dévotement son chapelet, pour les victimes de la Terreur.

Une, surtout, l'intéressait entre toutes, et je partageais son sentiment : c'était le pauvre petit prince enfermé au Temple, que, depuis la mort de son père, les Vendéens appelaient : *Louis XVII* et que les Jacobins appelaient : *Louis Capet*.

Et nous nous attendrissions en lisant aussi les écrits royalistes publiés sous le manteau et qui racontaient sa longue agonie.

— Et dire que son bourreau est un homme qui porte le nom de ton père... un homme qui a de son sang dans les veines... et qui s'est assis à notre table ! s'écriait ma mère indignée. Ah ! s'il y revenait jamais, je l'empoisonnerais, bien sûr !

En effet, cet horrible cordonnier était un peu notre cousin et même... mon parrain !

Ce fut même ce titre qui me décida à tenter l'aventure que je vais vous conter.

II

Un matin, donc, — j'avais mûri mon projet toute la nuit, — je descendis au petit jour, sans que ma mère m'entendît : j'allai à la vieille armoire et j'en tirai le *Télémaque* que je mis sous ma veste.

J'allais partir mes sabots à ma main, quand à la faible lueur de l'aurore, j'aperçus sur la table, devant mon assiette, un bel œuf bleu de roi (le rouge était une couleur odieuse) avec mon initiale en jaune.

C'est vrai ! c'était Pâques ; maman n'avait pas oublié la fête proscrite ?

L'œuf alla rejoindre le volume et je me mis en route.

Il était midi, lorsque après avoir franchi sans encombre les portes de Paris (un enfant ça passe partout !), j'arrivai devant le Temple, élevant sa tour massive vers le ciel.

Hardiment je passai devant le factionnaire.

— Eh bien ! eh bien ! où vas-tu donc, gamin ? est-ce qu'on entre ici, comme dans un moulin ?

— Je vais chez le citoyen Simon.

— Qu'est-ce que tu lui veux ?

— Je veux le voir ; c'est mon parrain.

— Tiens, le voilà justement, ton parrain, dit le soldat, en me montrant un homme à figure patibulaire, qui traversait la cour... et je ne t'en fais pas mon compliment, ajouta le brave homme en reprenant sa faction.

— Bonjour, parrain, m'écriai-je, en me jetant dans les bras du cordonnier, qui me repoussa, du reste, assez brutalement.

— Qu'est-ce que tu veux ? galopin, gronda-t-il d'une voix enrouée.

— Comment, tu ne connais pas ton fils... sans compter que tu lui as donné un assez vilain nom !

— Eh ! c'est le petit Louis Simon.

— Oui, et je n'en suis pas plus fier pour ça... les camarades se moquent de moi et me traitent d'*aristocrate*, parce que je m'appelle comme le tyran.

— Ils ont raison.

— Merci bien. J'ai beau leur dire que ce n'est pas ma faute, mais celle de mon parrain qui, lui, est pourtant un fameux sans-culotte, puisqu'en lui a confié le *louveteau* à garder ; rien n'y fait.

— Tu n'as qu'à changer de nom.

— C'est ça que j'ai pensé ; mais la mère m'a dit : Ça ne serait pas honnête pour le citoyen Simon ; il faut le consulter et lui demander, comme parrain, de choisir le nouveau nom de son fils.

— C'est juste.

Ma petite fable n'était pas trop mal arrangée, et Simon flatté de cette déférence, m'invita à déjeuner ; puis, au dessert :

— J'ai réfléchi à ta demande, garçon, elle démontre ton civisme ; en conséquence, pour remplacer le nom odieux d'un tyran, je te donne celui d'un homme qui a tué ses fils en haine de la royauté : Je te nomme Brutus, et il n'y aura plus que des chouans pour rire de ce nom-là !

Je remerciai mon parrain de ce second baptême, avec une chaleur qui me mit tout à fait dans ses bonnes grâces ; et comme il prenait un tressoir de grosses clefs que je lorgnais du coin de l'œil, il se tourna tout à coup vers moi :

— Allons, suis-moi, Brutus, et tu pourras dire à tes camarades, comment ton parrain traite la graine de tyran.

J'obéis, le cœur battant bien fort.

Enfin ! j'arrivais donc au but de mes désirs.

Simon ouvrit une porte et j'aperçus, dans le coin d'un galetas sans nom, un petit garçon en haillons, assis les mains jointes sur un mauvais grabat, et récitant ses prières.

Ce spectacle exaspéra le cordonnier et, avec

une imprécation de fureur, il saisit une cruche pleine d'eau, et la jeta à la tête du pauvret :

— Tiens ! Capet, voilà pour tes momeries !

Tremblant et grelottant sous cette douche glacée, le sang coulant de son front ouvert, l'enfant ne poussa cependant pas une plainte, et ses traits gardèrent leur expression angélique.

J'étais bouleversé.

— Tiens, ajouta l'impitoyable bourreau, et me prenant par le bras, vois-tu ce garçon-là ? Capet ; c'est un vrai sans culotte, lui, il déteste les tyrans, et a changé son nom de Louis pour Brutus. Veux-tu aussi t'appeler Brutus ?

Le petit prince ne répondit pas.

— Il devient tout à fait idiot, gronda son géolier. Veux-tu répondre, louveteau !

Mais ni les coups, ni les menaces ne parvenaient à le tirer de son mutisme et de sa morne stupéfaction.

Pour moi, ému jusqu'au fond de l'âme, j'avais fait à faire pour contenir mon indignation, et je commençais à désespérer de pouvoir parler au pauvre martyr quand, soudain, la voix de la citoyenne Simon se fit entendre au bas de l'escalier.

— Vite, Simon ! on te demande de la Commune !

Ce mot de *Commune* troublait les têtes les plus solides : la terrible assemblée, d'un mot, les faisait si vite rouler dans le panier ! Aussi ne songeait plus à moi, mon parrain s'élança au dehors et, dans sa précipitation, m'enferma avec le prisonnier.

J'eus peine à réprimer un cri de joie, et me jetant au pied du Dauphin :

— Monseigneur, je ne suis pas un affreux sans-culotte, lui dis-je très vite en bâissant ses petites mains glacées ;

J'ai pris ce moyeu pour arriver à vous : la preuve c'est ce livre qui me vient de votre frère et que je vous apporte... et puis aussi un œuf de Pâques... Comme à lui... j'ai pensé que cela vous ferait plaisir... je l'ai vu au trefois, avec la reine.

Au nom de sa mère, deux larmes roulerent sur les joues creuses de l'orphelin.

Oh ! non, il n'était pas idiot, et ses yeux d'azur brillaient d'une intelligence précoce, et s'il ne parlait pas, comme on l'a dit, c'est qu'il ne voulait pas parler.

Il prit le *Télémaque*, le feuilleta, et je vis qu'il lisait ce qu'avait écrit son frère ; puis il sourit :

— Gardez-le aussi en souvenir de moi, me dit-il d'une voix très douce ; moi, je garderai votre œuf de Pâques... Pâques ! ajouta-t-il d'un ton rêveur, c'est presque mon anniversaire... je suis né le jour de Pâques... j'ai sept ans.

Sept ans, pauvre innocente victime de la barbarie des hommes !

— Monseigneur, que puis-je faire pour votre service ? Je suis petit, mais j'ai grand cœur...

— Rien, merci... priez seulement le bon Dieu pour que j'aille bien vite retrouver mon père et ma mère.

Il tenait toujours le volume.

— Avez-vous un crayon ? me demanda-t-il tout à coup.

J'en tirai un de ma poche.

Alors, avec effort, car ses doigts étaient comme engourdis, il traça quelques mots.

— Merci, dit-il encore.

Et voyant mon visage inondé de larmes, il s'approcha de moi et m'embrassa.

Il m'embrassa ! voilà bientôt quatre-vingts ans de cela, Monsieur, mais je le sens toujours sur ma vieille joue ridée les lèvres de ce fils de roi-martyr, dont moi, obscur paysan, j'ai eu la dernière caresse.

Simon rentrait. L'enfant avait repris son masque impassible.

— Eh bien, il ne t'a pas mangé, ce louveteau ?

— Non, mais tu aurais pu me laisser en meilleure compagnie, parrain, répondis-je.

Le soir, quand je rentrai au logis, où ma mère m'attendait bien inquiète, et que je lui racontai mon équipée, la chère femme trembla bien fort et essaya de me gronder ; mais s'arrêta aussitôt :

— Après tout, tu as bien fait, Louisot ; c'est une brave action et qui te portera bonheur.

Je l'ai cru, et je le crois encore, Monsieur ; et si mes affaires ont prospéré, si Dieu m'a bénî dans mes enfants, je l'attribue à la protection des deux petits princes martyrs dont moi, j'ai un instant consolé la souffrance.

ARTHUR DOURLAC.

LETRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

In père Capucin s'en revaingnay in djo de quetlay dain le canton de Fribô. Ay prangné le train ay N. po rantray à covent. Dain le mainme compartment que lu se trovint dous commis voyageurs que se diainnt l'un en l'âtre : Aitan-vois : nos vlan rire in cō. Ay se paicânnent vis-ai-vis di bon père ai peu commençainnt ay l'interrogie. — Eh, mon père, vos ay fay lai quette en ci vlaidge-ci, n'âce paint ? — Oui, Msieu. — Vos ay bêco trovay ? — Oui, Msieu.... — Les dgens paichiaint bêco de religidion, ay l'aimant bin les capucins, ay peu ay io bayant bin vlaing ? — Oui, Msieu. — Dain les tiures, vos êtes aidé bien reci. Les tiures vos bayant ay boire di bon vin, taint que vos vlaït, les moyoues btoilles de lai tiayve ? — Oui, Msieu. — Ay peu tiaïn vos rentray à covent, le Père gardien à content de vos ? — Oui, Msieu. — Vos êtes alors meu soignie que les âtres capucins que sont demoray ay lôtâ. — Oui, Msieu. — An vos bayie di moyion vin qué zâtres ? — Oui, Msieu. — Main, i cras bin que vos nos prantes po des imbéciles ! — Oui, Msieu. —

Tchu colî. tot le monde paîché d'in éclat de rire, ay peu les dous commis-voyageurs fainent tot capous.

Stu que n'âpe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 219 du *Pays du Dimanche* :

859. ENIGME HOMONYMIQUE.

Chaîne. Chêne.

860. MYRTHE.

a
é lu
c r i s e
p r i m e r a
jeu n è r e n t
n
t
g r a a l
r e i n e
a i r e s
a n e l s
l e

861. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

VOYELLES.

L'esclavage n'a qu'un maître ; l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune.

862. CURIOSITÉS.

Le plus petit Journal du monde paraît chaque semaine à Mexico. Il se compose de quatre pages de treize centimètres sur sept. Il a pour devise : « *Peu de paille et beaucoup de grain.* »

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Allélia, Christus resurrexit ; Pâques à Delémont ; Alcibiade à Bienne ; Vive Delarey, le stratège boer ! Scipio Cunctator à Moutier.

687. ANAGRAMME

ROGER M'A VUE, DIT ÉLISA.

868. VERS A TERMINER.

Sonnet.

Est-il brun ? Je l'ignore. Ou châtain ? Que m'—
Est-ce un œil noir ou bleu qu'il tient sur moi —
Je ne sais ; mais mon cœur bat d'une étrange —
Quand son pas vif résonne en frappant le —

S'il passe inattentif, sans heurter à ma —
Je tremble ; en mon sommeil à lui, j'avais —
S'il frappe, à sa rencontre un élan me —
Jamais il ne me semble assez vite —

Il verse la lumière ou l'ombre sur ma —
Il dispense à mes jours la tristesse ou la —
Au drame de ma vie infatigable —

Ah ! lorsqu'il tient mon âme à sa voix —
Qu'il sent ma main trembler vers la sienne —
Croyez-vous qu'il s'émeuve ? Oh ! non ; c'est le —

869. DERNIÈRES PAROLES.

Qui a prononcé ces dernières paroles :

« *Il faut ! Il faut ! ...* »

870. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Le 9 ^e mois de l'année arabe.
X X X X X X	2. Jeune orgueilleux.
X X X X X	3. Mathématicien célèbre.
X X X X	4. Esprit céleste.
X X X	5. Ville de France.
X X	6. Monnaie romaine.
X	7. Fin d'an.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 5 avril prochain.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Alle-Miécourt. — Assemblée d'arrondissement de l'état-civil le 13 à 3 h. pour procéder à l'élection du suppléant de l'officier d'état-civil dont les fonctions sont expirées.

Courfaiivre. — Le lundi 31 à 9 h. pour s'occuper des pâturages et des réparations de la Chenal, plaider les troupeaux, décider la participation de la commune à l'asile des buveurs.

Courchapoiz. — Le lundi 31 à 9 h. pour voter la participation de la commune à l'asile des buveurs ; décider si l'on retirera les parcelles aux externes, acheter une forêt, plaider les troupeaux, passer les comptes.

Les Bois. — (II^e section) le 6 à 2 h. au Cerneux-Godat pour voter le budget, s'occuper de chemins et du prix des encrannes, nommer un conseiller.

Damphreux-Cœuve. — Assemblée paroissiale le 6 avril à 2 h. pour passer les comptes et fixer le budget.

Lajoux-Genevez. — Assemblée de l'arrondissement de l'état-civil le samedi 5 de 10 à 2 h. pour élire l'officier de l'état-civil et son suppléant.

— Assemblée paroissiale le 6 à 3 h. pour passer les comptes et fixer le budget, nommer des conseillers.

Les Enfers. — (Les deux sections) le lundi 31 mars à 9 h. pour passer les comptes, voter le budget, prendre une décision concernant le télégraphe et l'asile de Courtemelon, s'occuper du corps de biens de la II^e section.

Movelier. — Le 30 à midi pour passer les comptes, plaider les troupeaux, voter la contribution de la commune à l'asile des buveurs.

Moutier. — Le lundi 31 à 8 h. du soir pour passer les comptes et nommer un instituteur.

Rebeuvelier. — Le 30 à 11 h. pour ratifier un achat de terrains, s'occuper de la source de la *Brue*, de la création d'une nouvelle classe, de l'entretien des chemins, etc...

Saignelégier-Pommerats. — Assemblée paroissiale le 6 avril à 11 h. 1/2 à *Juventi* pour donner une adhésion au choix du curé par l'autorité ecclésiastique.

St-Imier. — Assemblée de la paroisse catholique romaine le 6 à 11 h. pour approuver les comptes, fixer le budget, nommer deux conseillers et le président des assemblées.

Undervelier. — Le 6 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes, voter les budgets, voter un subside à l'asile de Courtemelon.

Vellerat. — Le lundi 31 à 7 h. du soir pour passer les comptes.

Bons mots

Au régiment. — Dites donc, sergent, qu'est-ce que ça veut dire polygame ?

— Euh ! ... Je me suis laissé insinuer que c'est comme qui dirait un sultan qui a plusieurs femmes.

— Alors un politique, c'est un capitaine qui a plusieurs tics.

— Parbleu.

Poivrot, chez le commissaire :

— Vous étiez ivre, et vous avez battu le sergent de ville qui vous disait de circuler.

— Je l'ai battu, oui, monsieur le commissaire. J'avais dépensé mon dernier rond, et je m'étais trop humecté à l'intérieur. J'étais saoul et sans le sou. Je ne me possédais plus. Qu'est-ce que vous auriez fait à ma place ?

Dialogue entre époux :

— Que désires-tu, ma chérie, pour tes œufs de Pâques ? Un bijou, une toilette, des livres ?

— Oh ! oui, des livres.

— Quels livres ?

— Des livres de rente... tiens.

Côte de l'argent

du 26 Mars 1902

Argent fin en grenailles. fr. 95.50 — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 97.50 — le kilo.